

Vivre aux Ulis

JANVIER 2026 • N°55



Terre de talents



JAN.

SOMMAIRE



FOCUS

- Campagne de recensement de la population 2026



P10-11

DOSSIER

- Budget 2026, chiffres et priorités

P16-19

AGIR

- Nos 15/20 ans " Paroles d'Ulissiennes ", quand les voix des femmes tissent un récit sensible et universel

P20

PORTRAIT

- Michel Laurent : de la science à la littérature

P24-25



LesUlisOfficiel

LesUlisOfficiel

La Ville s'illumine
Vous l'avez sans doute remarqué, depuis décembre, les illuminations apportent une touche féerique à la Ville, nous plongeant dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

Envoyez-nous vos plus belles photos sur instagram @LesUlisOfficiel



VIVRE AUX ULIS

VILLE DES ULIS

BP 43 - 91940 Les Ulis

TÉL. 01 69 29 34 19

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Clovio Cassan

RÉDACTRICE EN CHEF :

Nadia Tounee

RÉDACTION :

Aboubakar Coulibaly,
Nadia Tounee, Isabelle Diavet

PHOTOS : Swan Valette - Laura Wantiez - Shutterstock.

IMPRIMERIE : Imprimerie RAS,
6 avenue des Tissonvilliers,
95400 Villiers-le-Bel.

DISTRIBUTION : Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur

www.lesulis.fr

N° 55 Vivre aux Ulis

Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, à 11 600 exemplaires.



Clovis Cassan

Maire des Ulis
7^e vice-président
de la Communauté
d'agglomération
Paris-Saclay

maire@lesulis.fr



Chères Ulissiennes, chers Ulissiens,

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, la communication des collectivités territoriales est encadrée par des règles spécifiques prévues par le code électoral.

Dans ce contexte, et dans un souci de stricte égalité d'expression, l'éditorial du Maire est suspendu jusqu'à la tenue du scrutin.

25
11

Apprendre à circuler en sécurité dès le plus jeune âge

Depuis quelques semaines, les équipes de la police municipale ont repris leur tournée des écoles en vue de présenter les permis piéton et vélo aux écoliers ulissiens de maternelle et élémentaire.

L'objectif : **apprendre dès le plus jeune âge à se déplacer en toute sécurité** dans les rues de la ville, que ce soit à pied ou à vélo, et sensibiliser par la même occasion les conducteurs de demain !

06
12

Fête et gourmandises pour nos Aînés

Samedi 6 décembre, l'Espace culturel Boris Vian a accueilli le traditionnel repas des Aînés. Placé sous le signe de la magie, ce moment festif a offert une véritable parenthèse féerique **aux 350 Aînés réunis**. Dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, rires, échanges et animations ont rythmé ce moment de partage, faisant de ce rendez-vous un souvenir aussi gourmand qu'inoubliable.

06
12

Solidarité ulissienne

Le Collectif Téléthon des Ulis, accompagné de nombreuses associations ulissiennes, s'est une nouvelle fois mobilisé tout au long du week-end pour lutter contre la maladie. Vous les avez sans doute aperçus les 6 et 7 décembre au Centre Commercial Ulis 2 ou dimanche aux abords du marché. Une mobilisation de chacune et de chacun d'entre vous qui confirme **l'ADN solidaire de notre ville.** Merci aux bénévoles, aux associations et à tous les participants pour leur implication. **Ensemble, continuons à faire progresser la recherche.**

13
12

Soirée Badminton fluo

C'était une soirée pleine d'énergie et de couleur au Gymnase des Amonts ! Vous étiez une cinquantaine à illuminer la soirée lors du tournoi de Badminton fluo organisé par la Direction des Sports et Loisirs. Entre rires, échanges et maquillages fluorescents, vous avez pu profiter de près de trois heures de ce jeu, dans un esprit 100% convivial et coloré !

00
12

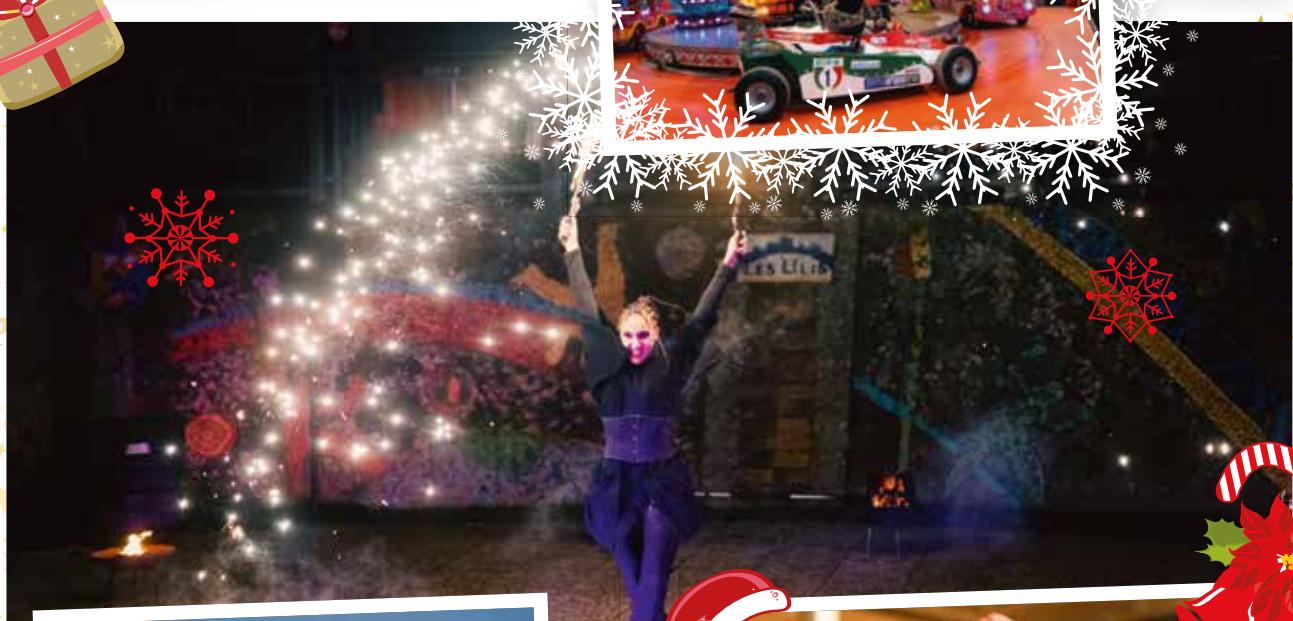
Les Féeries de l'hiver 2025 : créativité, rires et solidarité

Un souffle festif a enveloppé la ville lors des Féeries de l'Hiver. Au cœur des chalets du Parc Urbain, l'imaginaire s'est éveillé. Petits et grands ont créé, partagé et rêvé, grâce à la lumière des animations et le charme des attractions.

Comme chaque année, à l'Espace culturel Boris Vian, l'esprit de Noël était solidaire. Le spectacle « *Zut fête Noël* » a rassemblé de nombreux spectateurs, grâce au don d'une denrée alimentaire non périssable en échange d'un ticket d'entrée.

Pour clore ce week-end enchanté, **le goûter géant offert** par les associations locales et la Ville, a apporté une note de générosité à ce week-end.





dans l'agenda des élus

PARTAGER



28 12 Les Trois Fourneaux fête ses 40 ans

Nous vous en parlions dans votre magazine du mois de novembre. Le restaurant d'application Les Trois Fourneaux, situé, au niveau des commerces de la Treille, a officiellement soufflé ses 40 bougies ! À cette occasion, élus de la ville, représentants de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Mission Locale et de l'Education nationale étaient présents, ainsi que les apprentis du restaurant, actuels et anciens, pour revenir sur le parcours de ce dispositif cher aux Ulis.



13
12

Retour du RER de Noël

Le samedi 13 décembre, c'est un RER très spécial qui a embarqué **près de 300 enfants** ulissiens et orcéens, et leurs parents, pour une parenthèse enchantée direction le Pôle Nord de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse. Ce partenariat entre la ville d'Orsay, des Ulis, la RATP et le Secours Populaire, a permis de récolter des **centaines de jouets neufs** pour que tous les enfants soient gâtés à Noël. En effet, la condition pour embarquer dans ce train magique et rencontrer le Père Noël et ses lutins était de l'aider à remplir sa hotte !

08 12 Réunion publique nuisances aériennes

Les habitants des Ulis, d'Orsay et de Marcoussis ont échangé avec les élus et les représentants de l'association DRAPO (Défense des Riverain-e-s de l'Aéroport Paris-Orly). Les discussions ont porté sur les survols aériens communs aux trois communes, ainsi que sur les solutions techniques permettant de réduire les nuisances sonores et la pollution atmosphérique.

Des actions conjointes ont été évoquées : limitation des survols, extension du couvre-feu et révision du Plan de Gêne Sonore (PGS) des aéroports dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en cours.

Les échanges ont également porté sur le renforcement des aides à l'insonorisation. **Retrouvez toutes les informations relatives aux actions suite aux nuisances aériennes sur le site de la ville.**



15
12

Réunion publique Chanteraine

Cette nouvelle réunion publique, qui s'est tenue avec le bailleur Résidences Yvelines Essonne, les élus, les services municipaux et **les représentants de la Maîtrise d'ouvrage GCC**, a permis de faire le point avec les habitants sur l'avancée et la suite des travaux de réhabilitation de la résidence. Parmi les sujets abordés : l'achèvement de l'isolation thermique par l'extérieur, la finalisation du niveau -1 du parking et le début de la réhabilitation du niveau 0. L'occasion également d'écouter les doléances des habitants concernant le déroulement des travaux à l'intérieur des logements, pour que les imperfections constatées puissent être réglées par le bailleur.



CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026



Cette année, c'est du **jeudi 15 janvier au samedi 21 février** qu'aura lieu la campagne de recensement de la population réalisée, par l'**Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)** en partenariat avec les communes. Elle permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque ville et au niveau national.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de collecter des données essentielles pour penser et mettre en œuvre des projets futurs. Les informations recueillies auprès de l'ensemble de la population et au niveau local sont utiles. Ces données, qui portent sur les caractéristiques de la population (âge, sexe, profession, habitudes de transport, conditions de logement...) servent notamment à adapter les services politiques publics aux besoins des habitants.

Les chiffres issus du recensement de la population déterminent également la participation de l'État au budget des communes.



3 objectifs essentiels

- Connaître la population de notre ville ;
- Définir nos moyens de fonctionnements et déterminer par la suite, la participation financière de l'État au budget de notre commune ;
- Prendre des décisions adaptées aux besoins des Ulissiennes et des Ulissiens notamment toutes celles en rapport avec les équipements collectifs nécessaires, tels que les logements, les structures d'accueil de la petite enfance, services aux personnes âgées ou encore l'offre de transport.

Comment ça marche ?

La campagne de recensement se déroulera sur plusieurs secteurs de la ville. Si votre foyer est concerné par l'échantillon à recenser, un agent municipal se présentera à votre domicile muni de sa carte officielle . L'agent vous remettra les formulaires à remplir et à lui remettre (lors d'un prochain rendez-vous) ou une notice avec vos identifiants de connexion pour vous recenser vous-même, directement sur internet.

L'agent recenseur conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir récupérer le formulaire. Il peut aussi vous aider à le compléter si nécessaire. Libre à vous de transmettre votre formulaire directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

BON À SAVOIR

RECENSEZ-VOUS EN LIGNE, C'EST PLUS SIMPLE !



Le recensement par internet, c'est la solution la plus simple et la plus rapide pour vous faire recenser.

Voir la vidéo explicative



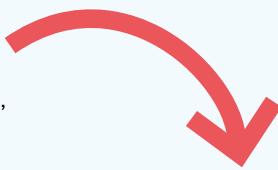
Répondre au questionnaire en ligne



Comment identifier un agent recenseur ?

L'agent recenseur est muni d'une carte tricolore signée par le maire, sur laquelle figure sa photo et son nom complet.

Voici la liste des agents recenseurs sur la ville :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Christelle SOUKHAL
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation
et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête
de recensement 2026.
L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n°2002-276 du 27/02/2022.
Y répondre est obligatoire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Christine PERIQUITO
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation
et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête
de recensement 2026.
L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n°2002-276 du 27/02/2022.
Y répondre est obligatoire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Christine SPANO
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation
et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête
de recensement 2026.
L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n°2002-276 du 27/02/2022.
Y répondre est obligatoire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Aïcha BENALI
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation
et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête
de recensement 2026.
L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n°2002-276 du 27/02/2022.
Y répondre est obligatoire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Zohra LAAROUSSI
a été désigné(e) comme **agent recenseur**.
Cette carte n'est valable que pour la réalisation
et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête
de recensement 2026.
L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n°2002-276 du 27/02/2022.
Y répondre est obligatoire



CONFIDENTIALITÉ GARANTIE !

Les données collectées lors du recensement sont strictement confidentielles et ne peuvent en aucun cas donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Vos noms, prénoms, adresse etc. ne sont recueillis que pour éviter de vous compter plusieurs fois. Ces informations sont ensuite effacées. La procédure de collecte est encadrée par la loi et approuvée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Renseignements

Pour toute information concernant le recensement aux Ulis :
vous pouvez contacter la mairie au **01 69 29 34 00**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population,
rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



BIEN GRANDIR

INSCRIPTION SCOLAIRE 2026-2027

Du lundi 5 janvier au samedi 21 février 2026, pour les inscriptions en petite section.



Pour les enfants nés en 2023, vous devrez prendre RDV au 01 69 29 34 00 et vous rendre en Mairie pour procéder à l'inscription de votre enfant sur l'école de votre secteur.



DEROGATION SCOLAIRE 2026-2027

Si vous souhaitez que votre enfant soit scolarisé sur un autre secteur que votre domicile ou dans une autre commune, vous devrez formuler une demande de dérogation **avant le 31 mars 2026**. Chaque demande doit être motivée.

Votre dossier sera examiné, après avis des directeurs d'école, par l'inspectrice de l'Éducation Nationale, les élus de la Vie éducative et du Bien grandir. Vous recevrez un courrier vous informant du résultat de la commission fin mai/ début juin.



Formulaire disponible en Mairie ou sur votre espace ULIS+

PREINSCRIPTION MTA 2026-2027

Du lundi 5 janvier au samedi 21 février 2026, pour les moins de 3 ans.

Pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2024.



Une classe de Moins de Trois Ans (MTA) accueille les enfants à partir de 2 ans. Cette classe, située à l'école maternelle du Bosquet 1, a une capacité d'accueil de 20 enfants.

Ce dispositif a pour objectifs de développer la langue orale, découvrir les possibilités de son corps par les actions motrices et la manipulation, découvrir aussi la vie en collectivité, y trouver sa place et s'y épanouir.

Rendez-vous dans votre espace privé sur Ulis + ou en Mairie (sur RDV au 01 69 29 34 00) pour remplir le formulaire de demande de préscolarisation muni d'un justificatif de domicile.

DES ÉLÈVES DU COLLÈGE MONDÉTOUR S'ENGAGENT POUR LE SECOURS POPULAIRE

Le jeudi 4 décembre dernier, entre 17h et 19h, **Mohamed, Safir, Yalwan, Evan et Idriss**, élèves du club EDD du collège de Mondétour, ont arpenté les rues de la ville à la rencontre des commerçants pour leur demander l'autorisation de mettre des petites boîtes de collecte d'argent sur leur comptoir.

Cette opération avait pour but de **collecter des dons au profit du Secours Populaire** afin d'aider les plus démunis et leur offrir un cadeau.

Merci aux commerçants qui ont accueilli **chaleureusement** ces élèves, sans oublier les donateurs pour **leur élan de solidarité**.





Retrouvez tous
les menus sur l'appli
App'table

restauration scolaire*

SEMAINE DU 5 AU 9 JANVIER 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Sauté de veau LR sauce curry	Endives et pommes à la vinaigrette	Potage potironet fromage râpé	Salade iceberg aux croûtons et des d'emmental	Pavé de merlu sauce paëlla
Omelette BIO	Scarole vinaigrette et maïs	Sauté de dinde LR sauce charcutière (tomate, cornichon, moutarde, vinaigre de vin)	Chou rouge sauce enrobante à l'échalote et dès d'emmental	Printanière de légumes
Rösti de légumes (pommes de terre, haricots verts, petits pois, carottes)	Lasagnes chèvre épinards	Gélfifié à la vanille	Sticks (bâtonnets) végétariens et mayonnaise (blé, courgette, pois)	Camenbert BIO
Emmental BIO	Gélfifié au chocolat	Croq veggie tomate (blé, pois, tomate)	Gélfifié à la vanille	Tomme BIO
Edam BIO	GOÛTER	Croissant du boulanger	Fruit ÉCORESPONSABLE	Fruit BIO
Fruit BIO	GOÛTER	Fruit	GOÛTER	GOÛTER
Pain semi complet BIO et miel	GOÛTER	ÉCORESPONSABLE	Pain semi complet BIO et emmental	Pain semi complet BIO et miel
			Fruit	Fruit

SEMAINE DU 12 AU 16 JANVIER 2026

LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VENDREDI
Salade de mâche et vinaigrette	Calamars à la romaine et citron	Chou blanc râpé à la méditerranéenne et dès de mimolette	Salade verte, croûtons et vinaigrette au miel	Croq veggie tomate et ketchup (blé, pois, tomate)
Daikon râpé (radis blanc) et vinaigrette	Riz BIO pilaf	Raclette (jambon LR, rosette)	Purée de carottes	Purée de carottes
Fruit BIO	GOÛTER	Sauté de boeuf BIO sauce basquaise	St Paulin Croûte noiree	St Paulin Croûte noiree
GOÛTER	Pain semi complet BIO et camembert	Emincé végétarien sauce basquaise	Fruit BIO	Fruit BIO
Pain au chocolat du boulanger	Fruit	Beignets au chocolat	GOÛTER	GOÛTER
Fruit	Pain au chocolat du boulanger	Fromage blanc et coulis de myrtilles	Pain semi complet BIO et pâte à tartiner	Pain semi complet BIO et fraîdou
	Fruit	Fromage blanc et garniture raclette (blé, mozzarella, sauce tomate)	Fruit	Fruit

SEMAINE DU 19 AU 23 JANVIER 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VEN
Potage Dubarry BIO (choux fleurs et pommes de terre) et fromage râpé	Riz BIO et base chili (poivron, carotte, tomate, haricot plat, haricot rouge, maïs, ketchup)	Steak de colin sauce curry	Salade iceberg aux croûtons et dès d'emmental	Nuggets de Poulet
Sauté de veau LR aux olives	Yaourt BIO local nature et sucre	Semoule BIO aux petits légumes	Chou rouge BIO sauce enrobante à l'échalote et dès d'emmental	Bouchées de blé (blés, pois)
Hoki pané	Yaourt BIO local aromatisé	Comté Gorgonzola	Vinaigrette	Haricots verts à la provençale et Boulgour BIO
Pommes rissolées	Tarte aux pommes	Fruit BIO	Coupelle de compote de pomme fraise ou pomme abricot	Fromage frais nature sucré
Fruit ÉCORESPONSABLE	Tarte abricotine	GOÛTER	Goujons de pomme fraise ou pomme abricot	Fromage frais aux fruits
GOÛTER	GOÛTER	Croissant du boulanger	Fruit BIO	Purée de brocolis
Pain semi complet BIO et miel	Barre bretonne	Fruit	GOÛTER	Yaourt BIO local nature et sucre
Fruit	Fruit		Pain semi complet BIO et gouda	Yaourt BIO local aromatisé
			Fruit	GOÛTER

SEMAINE DU 26 AU 30 JANVIER 2026

LUNDI	MARDI	MER	JEUDI	VENDREDI
Laitue iceberg, croûtons et vinaigrette	Nuggets de poisson et ketchup Frites	Omelette BIO Mélange d'automne (courge butternut potiron panais patate douce)	Carottes râpées BIO Rôti de boeuf LR et jus	Potage de légumes BIO
Trio de crudités et vinaigrette	Saint Nectaire Bleu d'Auvergne	Endives, dés d'emmental et vinaigrette	Pavé de merlu sauce citron	Rôtissoire
Emincé de pois sauce dijonnaise	Fruit BIO	Fromage frais aux fruits	Printanière de légumes	Fruit BIO
Purée de brocolis	GOÛTER	Fromage frais nature sucrés	Pané mozzarella	GOÛTER
Yaourt BIO local nature et sucre	Cake au fromage	Banane RUP	Epinards béchamel	Pain semi complet BIO
Yaourt BIO local aromatisé	Fruit	GOÛTER	Cake aux pépites de chocolat maison	et édam
GOÛTER	Pain semi complet BIO et confiture	Pain semi complet BIO et beurre	GOÛTER	Fruit
Pain semi complet BIO et miel	Fruit	Fruit	Pain au chocolat du boulanger	
Fruit			Compote de pomme	

LISTES ÉLECTORALES - TOUS CITOYENS



VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pensez à vous inscrire au plus tard le vendredi 6 février au Guichet Unique. Pour l'inscription sur internet, vous avez jusqu'au 4 février. Le délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

LES CONDITIONS POUR ÊTRE ÉLECTEUR

- ▶ Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;
- ▶ Être français ou européen ;
- ▶ Jouir de ses droits civils et politiques.

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE :

- ▶ Soit à la mairie de votre domicile ;
- ▶ Soit en ligne sur service-public.fr en joignant la version numérisée d'un justificatif de domicile portant vos noms et prénoms, de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, gaz, téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite, avis d'imposition...), (pas de facture de téléphone portable) et d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- ▶ Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- ▶ soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.

BON À SAVOIR

Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au 2^{ème} tour. La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les deux listes électorales complémentaires de la Mairie.

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale et votre bureau de vote



Renseignements :
Guichet Unique de la
Mairie – Service élections
01 69 29 34 00

PROCURATIONS DE VOTE



LA DÉMARCHE DÉSORMAIS 100 % EN LIGNE !

Un nouveau décret permet désormais de faire sa procuration de vote entièrement en ligne, pour toutes les élections. Il n'est plus obligatoire de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie. Il vous suffit de confirmer votre identité numérique via l'application **France Identité**, à condition de posséder la nouvelle carte d'identité et d'avoir fait certifier votre identité en Mairie.



La procédure avait déjà été testée lors des élections de 2024. Elle est désormais généralisée.

Pour en savoir plus,
lire le décret

Journal officiel
de la République française
N° 262 du 7 novembre 2025

Créez votre Identité
numérique



Ma procuration :

votre procuration électoral désormais 100% en ligne avec
France identité | Ministère de l'Intérieur

BON À SAVOIR

Vous pouvez également réaliser votre demande en utilisant un formulaire CERFA papier et en vous rendant dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, un consulat ou un tribunal judiciaire. Vous devrez, pour cela, être muni d'une pièce d'identité.

BIEN VIEILLIR

Un moteur d'initiatives pour la ville

Le Conseil des Aînés joue un rôle clé dans notre ville. Ouvert aux habitants de 62 ans et plus, il donne la parole à celles et ceux qui souhaitent partager leurs expériences et proposer des idées utiles à toute la ville.

Les membres du Conseil des Aînés travaillent sur des sujets variés : environnement, numérique, lutte contre l'isolement, culture, loisirs ou encore le bien-être. **Leur objectif est simple : améliorer le quotidien des Aînés de la ville et renforcer les liens intergénérationnels.** Grâce à leur engagement, ces Ulissiennes et Ulissiens démontrent que l'expérience et la solidarité font grandir et avancer la ville, et ses habitants. **Ils se réuniront à l'occasion de leur prochaine réunion plénière mardi 20 janvier à 15h en salle du Conseil. L'occasion d'échanger et d'avancer sur leurs nombreux projets.**

Pierrette, 67 ans



Je suis membre du Conseil des Aînés depuis le début de ce mandat, un engagement que j'ai choisi pour être utile et apporter ma contribution à l'élaboration des projets. Mon ambition était de partager ma vision et de m'impliquer activement, plutôt que de rester une spectatrice passive. Ayant récemment rejoint les rangs des Aînés, j'éprouvais un vif désir d'agir.

Faire partie du Conseil des Aînés est une opportunité précieuse pour participer à la mise en œuvre de projets innovants, que ce soit dans les domaines de l'écologie, du numérique, de la solidarité, du divertissement, de l'apprentissage ou de l'intergénérationnel.

Bernard, 76 ans



Je suis très assidu aux conseils municipaux depuis longtemps, et c'est naturellement que j'ai intégré le Conseil des Aînés. J'avais envie d'apporter ma contribution. Au-delà des projets menés, c'est un moyen de rester connecté à la vie de la Ville et aux initiatives qui améliorent le quotidien des Aînés.

Jean, 82 ans



J'ai rejoint le Conseil des Aînés en 2009. Après des années d'engagement syndical et associatif, cela m'a paru naturel de continuer à me rendre utile. Avec le Conseil, nous avons mis en place des actions qui simplifient vraiment le quotidien des Aînés (portage de livres, activités intergénérationnelles...).

Autant d'initiatives qui comptent. Je suis convaincu que chacun peut apporter quelque chose car vos idées ont de la valeur !

Espace des Aînés

PROGRAMME

Mercredi 7 janvier : galette des rois,
Inscription le lundi 5 et le mardi 6 janvier

Jeudi 15 janvier : jeux avec l'AVAG à l'Espace des Aînés

Vendredi 23 janvier : Quizz sur Michel SARDOU

Jeudi 29 janvier : tournoi de tarot

Service des Aînés

Jeudis 8, 15, 22 et 29 janvier :

accompagnement numérique avec l'AVAG

10h-11h : débutants, **11h-12h :** confirmés

Inscription pour le mois complet auprès du Service des Aînés

Jeudi 8 janvier :

10h salle Pirandello à la Maison Pour Tous de Coudimanche :

1^{er} atelier équilibre en mouvement suivi de 12 autres,

Inscription obligatoire auprès du Service des Aînés

Lundi 12 janvier 14h :

Conférence "Être aidant" **Salle du Conseil**

Mardi 20 janvier 15h :

Assemblée plénière du Conseil des Aînés **Salle du Conseil**

Mardi 27 janvier :

Le temps des Aînés : après-midi dansant à partir de **14h30 au Radazik**

Inscription obligatoire auprès du Service des Aînés

Conférence "Être aidant"

Un temps pour vous informer et vous ressourcer

Que vous souteniez un proche âgé, en situation de handicap ou en traversant une période difficile, vous êtes peut-être aidant sans toujours le savoir.

Rendez-vous le lundi 12 janvier à 14h,

en salle du Conseil pour une conférence dédiée aux aidants.

Cette rencontre est une belle opportunité pour obtenir des réponses, échanger, comprendre votre rôle, identifier les défis au quotidien et découvrir les ressources qui peuvent vous aider.



Renseignements et inscriptions :
01 69 29 34 36 aines@lesulis.fr

50 000 €

PLAN VÉLO

3 500 000 €

RÉHABILITATION
DES GROUPES SCOLAIRES

39 000 €

DISPOSITIF DE PROTECTION
DES ESPACES PUBLICS

250 000 €

TRAVAUX MARCHÉ COUVERT

1 000 000 €

TRAVAUX D'AMÉLIORATION
DES INSTALLATIONS
DE LA PISCINE

450 000 €

COURS VÉGÉTALISÉES

75 000 €

ENTRETIEN ET AMÉLIORATION
DE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS
CULTURELS MUNICIPAUX



Le budget 2026 a été voté lors du dernier Conseil Municipal. Il s'inscrit dans un contexte marqué par une inflation persistante, des coûts de l'énergie élevés et l'incertitude politique nationale. Pourtant, la Ville maintient sa politique d'investissement en 2026, tout en préservant la qualité des services publics ulissiens.

BUDGET 2026, CHIFFRES ET PRIORITÉS

Faire face à l'incertitude sans renoncer aux priorités

À l'instar de l'exercice 2025, des zones d'ombres persistent au niveau national, notamment autour du Fonds de réserve DILICO. Ce dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités a été reconduit en 2026, ainsi les collectivités sont dans l'obligation de concourir au redressement des finances de l'État.

En effet, la contribution des collectivités locales est ainsi estimée à 2,2 milliards €, ce qui représente pour notre ville, une ponction potentielle sur ses recettes de 133 000 €.

Une situation financière stable

La situation financière de la ville est saine et permet de maintenir des marges de manœuvre pour poursuivre les projets nécessaires pour l'amélioration de la qualité de vie et le maintien d'un haut niveau de services publics, tout en maîtrisant l'endettement, sans augmenter la fiscalité des Ulissiennes et des Ulissiens.

Les orientations budgétaires pour 2026 s'inscrivent **dans la continuité des projets déjà en cours**. Elles ont pour but d'assurer la solidité financière de la commune, d'entretenir durablement les équipements publics et de répondre aux besoins des habitantes et habitants.





Éducation

1

L'action éducative concernant les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans s'appuie sur plusieurs dispositifs structurants qui permettent de cadrer des actions éducatives pour les jeunes et obtenir des financements : le label **Cité Éducative**, attribué en 2025 par les services de l'État, le **Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 2026-2030** et la **Convention Territoriale Globale (CTG) 2026-2030**. Ils définissent les orientations et modalités de coordination entre les différents partenaires intervenant dans le domaine éducatif.

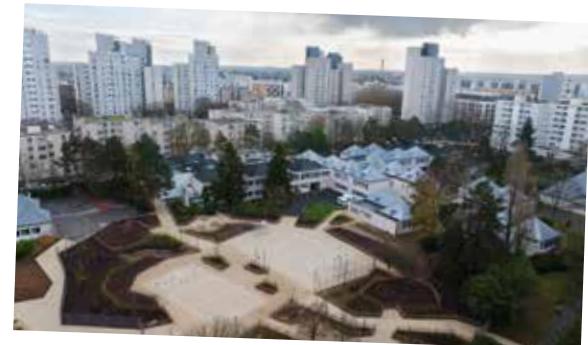
Parallèlement, des opérations programmées portent sur la rénovation des groupes scolaires et sur la végétalisation des cours d'école. Une enveloppe de **6 millions d'euros** est prévue à cet effet pour les prochaines années dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).



Santé, prévention et accompagnement des publics

Les interventions en cours portent notamment sur l'accès aux services médicaux, les dispositifs de prévention sanitaire, la coordination entre les acteurs de santé et les mesures d'accompagnement destinées aux personnes âgées, incluant les mobilités, le bien-être et la prévention.

3



Cadre de vie

Les actions en cours intègrent des volets relevant de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

2

Elles portent notamment sur la protection du cadre de vie, la rénovation du patrimoine communal public et les mesures liées à la mise en place d'îlots de fraîcheur dans l'espace public.



Participation citoyenne et démocratie locale

Les actions concernent différents domaines, dont le développement de la pratique sportive, les dispositifs d'inclusion pour les personnes en situation de handicap et la programmation culturelle organisée sur le territoire.

4

LE BUDGET 2026 EN CHIFFRES

EMENTS :
ORITAIRES

3 600 000 €
AUTOFINANCEMENT

7 000 000 €
EMPRUNT

12 672 808 €
INVESTISSEMENT

800 000 €
SUBVENTIONS

49 554 621 €
FONCTIONNEMENT



- ▶ Fluides
- ▶ Entretien des bâtiments
- ▶ Prestations de services : Repas cantine, Transports collectifs...
- ▶ Frais divers



Retrouvez l'intégralité des documents liés au budget 2026 sur lesulis.fr ou en scannant ce code



Il convient d'ajouter certaines dotations telles que le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) à hauteur de **973 000 €**.

Quand les femmes racontent leurs 15/20 ans

Elles ont entre 45 et 80 ans et sont originaires de Kabylie, du Cotentin, du Mali, du Congo, de Paris, Lyon mais aussi de notre ville. Durant plusieurs mois, onze femmes ont confié leurs souvenirs dans un atelier d'écriture, coordonné par le comédien et metteur en scène Vincent Barraud. De ces récits, est née une restitution, où chaque histoire éclaire sur la condition des femmes.

Retouvez dans les lignes qui suivent, l'interview de Vincent Barraud.



7 m² au cœur des Ulis

Vincent Barraud a coordonné un atelier similaire, intitulé "7 m² au cœur des Ulis", présenté le samedi 29 novembre dernier au radazik, dans une salle comble. Ce projet sensible donnait voix aux récits des anciens résidents du foyer ADOMA en cours de démolition-reconstruction.

Des Ulissiens, 9 enfants du CME, 4 du CMJ et 4 adultes ont interprété ces histoires de courage et de migration. La restitution faisait suite au vernissage "Mémoires de résidents" du 31 mai 2024, retracant 50 ans de vie du foyer.

Comment est né le projet ?

Dans le cadre du dispositif du Département "Rompre l'isolement..." en direction des allocataires du RSA, nous avons été accueillis à la Maison Pour Tous des Amonts. De cette rencontre est née l'envie de mener un projet Politique de la Ville ensemble. L'action a démarré en 2023, avec le même groupe, nous avions alors travaillé sur l'enfance : **"Par la fenêtre de mon enfance, je vois..."**.

Le succès nous a poussés à poursuivre l'aventure commune. À noter que l'action a été financée par la Ville des Ulis, la DRAC Île-de-France, la Préfecture de l'Essonne et l'Agglo.

Quel était l'objectif de ces ateliers d'écritures ?

L'objectif est le partage, l'ouverture à l'autre, la sortie des préjugés. En racontant son enfance, sa jeunesse, on raconte sa culture, son milieu social, son époque... On tend un miroir au spectateur, on lui offre une matière à méditer. La condition de la femme, des femmes, sans être abordée frontalement, est inévitablement un des fils rouges de ces récits.

Comment les participantes ont-elles été invitées à rejoindre le projet ?

Le recrutement est souvent une difficulté dans ce type de projet, c'est pourquoi il est vital de travailler en binôme avec quelqu'un de la structure, j'ai eu la chance de le faire avec Farida Gaad, elle s'est chargée du recrutement, s'est investie totalement dans le projet, son engagement est pour une grande part dans sa réussite.

Comment se déroulent les séances d'écriture ?

Dans un premier temps, je leur propose d'écrire des listes : les odeurs de leur jeunesse, les couleurs, les goûts, les lieux, les personnes, etc... De manière à rentrer dans la matière de cette époque de leur vie sans se centrer sur le « je ». Elles lisent aux autres ces listes avant de détailler oralement le pourquoi, le comment. Une fois toute cette matière mise au jour, il faut trier l'essentiel, trouver l'axe, le sens du récit. Bien-sûr, certaines choses dites dans le temps de l'atelier resteront entre nous car trop intimes.

Une présentation a eu lieu à la MPT des Amonts le samedi 6 décembre dernier. Quels ont été les retours du public ?

Il faut préciser qu'il y aura eu quatre restitutions, au Radazik et à la MPT des Amonts, à Massy et Longjumeau. En général, les spectateurs sont très touchés par ces témoignages, leur sincérité et leur puissance, les entendre de la bouche même de celles qui les ont vécus rend la chose encore plus sensible.

Ces récits vous ont marqué...

Comme les spectateurs, ces témoignages me font voyager dans la vie des autres, dans la diversité des vécus, leur complexité. Le banal une fois raconté n'est plus banal, il devient expérience. Rien n'est tout noir, rien n'est tout blanc, une culture peut être pesante tout en étant lumineuse. Je reçois comme des cadeaux tous ces récits, sans échelle de valeurs, je m'estime très chanceux de partager cette expérience avec le groupe.

Quel impact ce projet peut-il avoir sur notre Ville ?

Ce projet travaille sur le regard porté à l'autre, le recul des préjugés, le lien social, la tolérance, la complexité du monde. C'est une brique parmi d'autres pour bâtir une communauté ouverte et tolérante.

BIEN-ÊTRE ANIMAL



Aux côtés des animaux, chaque jour

La Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales (SACPA) intervient au quotidien pour protéger les animaux et accompagner notre Ville dans la gestion des animaux errants, dangereux ou blessés. Au-delà d'être une fourrière, elle mène un travail rigoureux pour le bien-être animal.

Une mission de service public encadrée

La SACPA travaille selon le cadre défini par la réglementation. Elle prend en charge les animaux carnivores domestiques et les Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC) lorsqu'ils sont errants, dangereux, blessés, ou lorsqu'un animal est retrouvé décédé (**le poids doit être inférieur à 40 kg**). Ses agents spécialement formés, n'interviennent qu'à la demande des services municipaux.

Du signalement au soin

La Ville place la protection animale au centre de ses priorités. Elle s'appuie donc sur la SACPA depuis 2020 pour garantir un service public opérationnel. Les interventions parfois urgentes, sont encadrées et confiées à des professionnels. Il est important de rappeler que vous ne devez jamais transporter **vous-même un animal blessé dans une clinique vétérinaire**. Dans ce cas, les frais seraient à votre charge.

En revanche, lorsque la prise en charge est signalée par la Ville, la SACPA intervient en lien avec la clinique vétérinaire Advet-Longjumeau-Sevety, avec laquelle elle est conventionnée. Les frais vétérinaires seront donc gérés dans le cadre du contrat avec la Ville.

Une chaîne solidaire pour nos animaux vulnérables

En cas d'hospitalisation en urgence, d'incarcération ou de décès d'un propriétaire, les chiens ou chats peuvent être placés, à la demande du Maire, dans les locaux de la fourrière. **C'est ce qu'on appelle la garde sociale.** Par ailleurs, malgré les idées reçues, il est important de savoir qu'une fourrière n'est pas un lieu d'abandon.

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL ?

Contactez la Police Municipale aux horaires d'ouverture de la mairie, ou la Police nationale après 17h30, qui sont habilités à faire intervenir les services de la fourrière animale.

VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL ?

VigiPets.fr



Déclarez votre animal perdu sur VigiPets, c'est la garantie d'alerter facilement en quelques clics. Le site VigiPets de la SACPA prend en compte immédiatement votre annonce gratuitement pour la diffuser auprès de ses partenaires partout en France. VigiPets est le seul site en France directement relié 24h/24h à des centres et des professionnels animaliers.

Accédez à VigiPets



Chats blessés, un dispositif unique dans notre Ville

À l'initiative de la Ville, une coordination a été mise en place entre la SACPA et l'association Chats Ulisiens.

Lorsqu'un chat errant blessé est signalé aux services municipaux, ceux-ci alertent la SACPA, qui a son tour va contacter l'association.

Les bénévoles de l'association vont assurer à leur tour, la première prise en charge en attendant l'arrivée d'un agent de la fourrière.

L'animal sera ensuite transporté à la clinique vétérinaire de Longjumeau. Si après le délai légal de garde, le chat n'est pas réclamé, il est cédé à l'association. Il pourra alors retrouver son territoire en tant que « chat libre » ou être proposé à l'adoption.

RAPPEL

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL ?

Contactez la Police Municipale aux horaires d'ouverture de la mairie, ou la Police nationale après 17h30, qui sont habilités à faire intervenir les services de la fourrière animale.

VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL ?

VigiPets.fr



Déclarez votre animal perdu sur VigiPets, c'est la garantie d'alerter facilement en quelques clics.

Le site VigiPets de la SACPA prend en compte immédiatement votre annonce gratuitement pour la diffuser auprès de ses partenaires partout en France. VigiPets est le seul site en France directement relié 24h/24h à des centres et des professionnels animaliers.

Accédez à VigiPets



Espace culturel
BORIS' VIAN



d'amour, un spectacle à vivre !

Rendez-vous vendredi 30 janvier dès 20h30 à l'Espace culturel Boris Vian.

Préparez-vous à profiter d'une soirée pleine d'émotions avec *d'amour*, un spectacle chorégraphique lumineux et accessible dès 7 ans. Sur scène, quatre interprètes traverseront un siècle de chansons d'amour, du music-hall français aux comédies musicales de Broadway, des tubes discos aux sons des années 90, jusqu'aux musiques actuelles.

Un spectacle précieux, joyeux et sensible à partager en famille pour débuter l'année.



Billetterie en ligne



Agenda

DE JANVIER

Théâtre, humour, danse et musique,
retrouvez le programme de vos sorties
culturelles du mois de janvier

Centre St Jean XXIII
91940 LES ULIS

2 0 2 6
S A M E D I
17/01
20 h 30

D I M A N C H E
18/01
17 h 00

Sibelius Grieg
Halvorsen Prokofiev
Svendsen Tchaikovsky
Glazounov

Réervations : <http://www.odyssee-symphonique.com/concerts/>
<https://www.billetreduc.com>
Sur place 5h avant le concert
Renseignements : 07 49 43 33 16

Tarifs :
Adulte : 12€
Prévente 10€
Réduit 12€
Gratuit : de 12 ans, Chômeurs

ORCHESTRE DE L'ODYSSÉE SYMPHONIQUE CONCERT DES ROIS 2026

Rendez-vous le samedi 17 janvier dès 20h30 et le dimanche 18 janvier à 17h au Centre Jean XXIII.

Inspirée par la beauté fragile et la pureté scintillante du givre, ces œuvres musicales de compositeurs nordiques vous transportent dans un paysage sonore où chaque note est une goutte étincelante, où chaque mélodie un flocon de neige dansant dans la bise. Ces moments symphoniques évoquent la magie de l'hiver, une invitation à découvrir la poésie cachée dans les cristaux de glace.

Renseignements : 07 49 43 33 16

Réservation possible sur le site de [l'odyssee-symphonique.com](http://www.odyssee-symphonique.com) ou billetreduc ou directement sur place lors des concerts. Billetterie en ligne.



RENTRÉE 2026

Concerts, spectacles et nouveautés : retrouvez les programmes de l'Espace culturel Boris Vian et du Radazik sur lesulis.fr



ESPACE CULTUREL
BORIS VIAN



RADAZIK

Cinéma

PROGRAMME DE JANVIER

BOUGER

MER 7/01



LA FABRIQUE
DES
MONSTRES
à 14h30
L'ÂME IDÉALE
à 20h30

MER 14/01

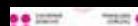


HEIDI ET LE
LYNX DES
MONTAGNES
à 14h30

LE CHANT DES
FORÊTS à 15h

LA PIRE MÈRE
AU MONDE
à 20h30

JEU 15/01



LA FABRIQUE
DES
MONSTRES
à 14h30

L'ÂME IDÉALE
à 20h30

SAM 17/01



LES DEMOISELLES
DE
ROCHEFORT
à 14h Ciné-Tricot

LE TEMPS DES
MOISSONS
(VO) à 18h

SAM 10/01

LA FABRIQUE
DES
MONSTRES
à 16h Ciné-Relax

L'AGENT
SECRÈT (VO)
à 18h

L'ÂME IDÉALE
à 21h

DIM 11/01

L'ÂME IDÉALE
à 14h

L'AGENT
SECRÈT (VO)
à 16h

LA PIRE MÈRE
AU MONDE
à 21h

MAR 13/01



LE MONDE DE
CHARLIE (VO) à
18h30

Ciné-Culte

L'ÂME IDÉALE
à 20h30

LA PIRE MÈRE
AU MONDE
à 21h

DIM 18/01

HEIDI ET LE
LYNX DES
MONTAGNES

à 14h

LE CHANT DES
FORÊTS à 16h

LE TEMPS DES
MOISSONS
(VO) à 18h30

MAR 20/01

LE TEMPS DES
MOISSONS
(VO) à 17h30

DIM 25/01

BOB L'ÉPONGE

à 14h

AVATAR : DE
FEU ET DE

CENDRE à 16h

QUI BRILLE AU
COMBAT à 20h

MAR 27/01

QUI BRILLE AU
COMBAT à 18h

MER 21/01

BOB L'ÉPONGE
à 10h
Ciné-P'tit Dej



JEU 22/01

QUI BRILLE AU
COMBAT à 15h

LA FEMME DE
MÉNAGE (VO)
à 20h30



SAM 24/01

QUI BRILLE AU
COMBAT à 17h30

AVATAR : DE
FEU ET DE
CENDRE à 20h



MAR 03/02

MA FRÈRE
à 18h

AVANT-
PREMIÈRE
SURPRISE
à 20h30

Retrouvez le programme
complet du cinéma Jacques
Prévert lesulis.fr





Je n'écris pas pour émouvoir, mais pour atteindre cet instant où une vérité sensible affleure. Faire vibrer la pensée du lecteur, c'est inviter l'esprit à accepter d'être touché.

Comment passe-t-on d'une vie de chercheur scientifique, façonnée par la rigueur des démonstrations, aux détours sensibles de la littérature ? Pour Michel Laurent, pourtant, ce glissement s'est imposé avec naturel malgré plus de quarante ans d'écriture austère. Ici aux Ulis, où il vit depuis 1987, il a trouvé un lieu pour éclairer son regard de romancier : précis, lucide, mais toujours traversé d'humanité.

Michel Laurent, de la science à la littérature

Un Ulissien de conviction

Dès le début de notre entretien, l'on est subjugué par la passion qui anime Michel Laurent. Très prolixie, il manie les figures de styles avec naturel. Lorsqu'il évoque Les Ulis, Michel Laurent ne parle pas en nostalgique, mais comme quelqu'un qui connaît la ville de l'intérieur.

« Je suis arrivé aux Ulis en 1987, à Tournemire, dans ces immeubles en gradins-terrasses, ouverts, respirants », raconte-t-il. Né à Paris, longtemps chercheur à Orsay, il a vécu un temps à Chevry avant de venir ici, dans cet ensemble qui correspondait mieux à sa conception de la vie commune. « Ils correspondaient infiniment mieux à ma philosophie de vie et à ce que j'imagine encore aujourd'hui de la nécessité d'une véritable mixité sociale ». Il sourit en évoquant les clichés collés à la ville. « On entend beaucoup de choses... des murmures, des récits sombres. Pourtant, les chiffres racontent tout autre chose ».

Quand le scientifique devient écrivain

Sa vie professionnelle, ne laissait pas de place à la fantaisie. Professeur émérite d'université, ce fût quarante ans de recherche scientifique, de rapports clairs, de phrases où « tout effet de style était proscrit ». Pourtant, l'envie d'écrire différemment l'animait déjà, notamment lorsqu'il devient enseignant. « Je rédigeais mes polycopiés avec un soin maniaque. Comme si la clarté appelait déjà un geste littéraire ».

À la retraite, il se lance. Son premier roman reste encore prudent. « J'avais choisi une langue directe, presque effacée. La plume devait disparaître derrière le scénario ». Puis la fiction s'impose comme un espace de liberté. « La jubilation d'écrire ne s'est plus cachée. Un style précis n'est pas une coquetterie, il crée un lien sensible avec le lecteur ».

Sa méthode d'écriture ? Elle reste singulière, sans plan préétabli. « Je commence par une scène d'ouverture, minutieuse. Et ensuite, ce sont les personnages qui tracent l'histoire ».

Son écriture se nourrit d'un goût affirmé pour les formes hybrides. « *L'absurde, l'onirisme, l'humour et le regard critique sur le réel... Ces registres me permettent de dire des choses sérieuses sans pesanteur* ». Quant à l'émotion, elle n'est jamais un but, mais une conséquence. « *Je n'écris pas pour émouvoir, mais pour atteindre cet instant où une vérité sensible affleure. Faire vibrer la pensée du lecteur, c'est inviter l'esprit à accepter d'être touché* ».

"Écoute la nuit tomber", un roman né d'un regard qui insistait

Son dernier livre, *Écoute la nuit tomber*, est peut-être le plus intime. Le déclic est parti d'un instant simple : un visage aperçu dans un aéroport l'été dernier. « *Certaines rencontres, même courtes, laissent des traces plus profondes que de longues histoires* », nous dit t-il. Ce moment sera le point de départ du personnage d'Élise, figure fragile, multiple, solaire. « *Elise existe sous mille visages : ceux que nous avons aimés, perdus, puis aimés encore à travers d'autres* ».

À travers ce roman, Michel Laurent aborde le deuil, mais aussi la possibilité d'une renaissance. Ce livre est aussi une part de sa propre vie. « *J'ai perdu une compagne à quarante ans. Cette blessure longtemps muette, a trouvé dans ce texte une forme de passage* ». Ecrire, devient pour Michel Laurent une reconquête du vivant. « *Aimer une seconde fois, ce n'est pas trahir. C'est honorer une seconde fois encore* », dit-il, comme pour résumer le roman.

"Écoute la nuit tomber" laisse au lecteur une impression de lumière après la nuit. Exactement ce que Michel Laurent espère. « *Peut-être un souffle. La sensation que quelque chose d'humain a été effleuré* ». Une œuvre à découvrir !

Retrouvez le livre
de Michel Laurent ici.



tribune de l'opposition

2026 marque la fin de nos mandats municipaux.

Merci à vous Ulissiennes et Ulissiens pour vos échanges, vos interpellations, vos encouragements et vos critiques, précieuses aussi car souvent constructives. Être élues, c'est avant tout être à l'écoute, et ces rencontres ont donné tout leur sens à notre engagement.

Merci sincèrement aux agents municipaux, qui font vivre chaque jour le service public local avec professionnalisme, engagement et sens du collectif. Leur action est essentielle au bon fonctionnement de notre ville.

Merci aux associations, piliers de la cohésion sociale et du dynamisme local. Bénévoles, dirigeants et adhérents œuvrent avec constance au service du lien social, de la culture, du sport et de la solidarité.

Merci à l'ensemble des acteurs éducatifs, sociaux, culturels et économiques qui contribuent chaque jour à faire des Ulis une ville engagée et solidaire.

Si nous avons choisi de ne pas poursuivre ce chemin institutionnel, notre attachement aux Ulis et à ses habitants demeure intact.

Nous pensons avec émotion à Paul Loridant et Michèle Descamps, dont l'engagement constant au service des habitants a durablement marqué notre ville.

A vous Toutes et Tous chères Ulissiennes et chers Ulissiens, belle et heureuse année : santé, joie, bonheur, sérénité et réalisation de vos projets.

Françoise MARHUENDA, Mériam HADDAD
f3mdh@orange.fr

Le groupe d'opposition a choisi de ne pas publier de tribune ce mois-ci.

Loïc BAYARD, Nicolas GERARD, Nathalie MONDIN
Groupe d'opposition « Les Ulis, un avenir ensemble »

les tribunes de l'opposition sont rédigées sous la seule responsabilité des membres de l'opposition et élus non-inscrits. Leur contenu ne saurait engager la responsabilité du directeur de la publication.



COLLECTE DES DÉCHETS

Encombrants

MARDI 6 ET 20 JANVIER

RAPPEL : les encombrants doivent être sortis uniquement la veille des dates de ramassage. **Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.**



Déchets végétaux

RAMASSAGE TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI DANS LES RÉSIDENCES SUIVANTES :

Chardons – Clos des Pampres – Domaine des Ulis – Hautes Bergères (jardins des 12 Graines des Bergères) Jardin des Lys – Mas Laurent – Pendants de Villeziers – Queue d'Oiseau/Ermitage – Rue de Chablis – Rue de la Brie – Tournemire – Vaucouleur.



NB : La collecte des végétaux s'effectue toutes les semaines sauf durant les mois d'hiver. Les dates pour le mois de janvier : **Les jeudis 1^{er}, 15 et 29 janvier 2026 après-midi.**

Ces déchets doivent être mis dans des containers spécifiques fournis par le SIOM.

Renseignements complémentaires : siom.fr ou par téléphone au **01 64 53 30 00**.



Sacs à déjections canines

À disposition au Centre Technique Municipal.



Déchets ménagers spéciaux

Dépot à l'armoire DMS rue du Velay, lors des permanences, **chaque lundi et mercredi, de 14h à 17h, ainsi que les samedis 10 et 24 janvier de 9h à 12h** ou dépôt à la déchetterie du SIOM – CD 118 – avenue des Deux Lacs – 91 940 Villejust (info sur www.siom.fr)



COLLECTE ET BROYAGE DES SAPINS

Les sapins de Noël peuvent être déposés du **29 décembre 2025 au 12 janvier 2026** inclus sur un point de dépôt unique, situé sur l'aire foraine.

Le 12 janvier 2026, de 14h à 17h, les sapins seront broyés sur place. Les Ulissiennes et Ulissiens pourront repartir gratuitement avec le broyat, utilisable notamment pour le paillage des jardins.



PERMANENCE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

L' Association pour l'Insertion Sociale par l'Habitat (AISH) vous propose des permanences sur le logement **de 14h à 17h** :

Maison Pour Tous des Amonts :

jeudi 8 janvier, jeudi 5 mars, jeudi 7 mai 2026

UNQUEMEN SUR RENDEZ-VOUS : **au 01 69 07 02 03**

Maison Pour Tous de Courdimanche) :

jeudi 5 février, jeudi 2 avril, jeudi 4 juin

UNQUEMEN SUR RENDEZ-VOUS : **au 01 69 07 48 04**

SUR PLACE, VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'UN ENTRETIEN INDIVIDUEL DE 30 MINUTES AVEC UN TRAVAILLEUR SOCIAL.



LES NUMÉROS D'URGENCE

Secours depuis un portable : **112**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Police secours : **17**

Commissariat :
01 70 29 30 10

Police municipale :
01 69 29 34 12

Violences faites aux femmes : **3919**

SDF et personnes vulnérables : **115**

LES NUMÉROS DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil (Guichet unique) :
01 69 29 34 00

Espace 128 (Aînés, CCAS, Logement) :
01 69 29 34 36

Centre Municipal de Santé :
01 70 56 50 03

Centre Technique Municipal : **01 69 29 34 80**

Direction des Affaires Culturelles :
01 69 29 34 90

Fabrique citoyenne :
01 75 31 83 07

Direction Enfance :
01 69 29 34 10

Direction de la Jeunesse :
01 69 29 34 62

Direction des sports :
01 69 29 34 13

Direction de l'Urbanisme :
01 69 29 34 17

Vie de la Cité :
01 69 29 34 97

JOINDRE ET UTILISER LE SERVICE PROXIMITÉ

Proximité : **08 000 91940**

proximite@lesulis.fr

Ulis+ (rubrique « signalez un incident)

BIENVENUE À

Marin-Maximilien GLOOR • **6.11**

Apolline RUSSO BOUHICHA • **17.11**

Maël LORRILLIERE HOLLANDRE • **19.11**

Athénaïs IDRI • **22.11**

Alseny BARRY • **22.11**

Imrân MANNASS • **22.11**

Zayn RABTI • **30.11**

Safietou MAÏGA • **2.12**

Niya FADLI • **2.12**

Brahim BATHILY • **5.12**

Ilyas IRAGRAGUEN • **7.12**

Maé EVRARD PASCAL DECHERY • **9.12**

Rouqaya SOUMARÉ DOUCOURÉ • **11.12**

Isamaïl RHARMAOUI • **11.12**

ZaynabERRAJI CHAHID • **15.12**



FÉLICITATIONS !

REDOUANE BESEDIK & IMANE JENHAJ • **20.12**



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

JEUDI 12 FÉVRIER 2026

À 20H

SALLE DU CONSEIL - OUVERT AU PUBLIC

(nombre de places limité)



Ville des Ulis [LesUlisOfficiel](#)

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur lesulis.fr



PERMANENCES DE CLOVIS CASSAN

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous uniquement.



PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : **01 69 29 34 71**



ÉCRIRE À VOS ÉLUS : cm@lesulis.fr





Meilleurs vœux

2026

Clovis Cassan, Maire des Ulis,
le Conseil municipal et l'ensemble des agents municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année,
placée sous le signe du savoir, du partage et de
l'épanouissement pour toutes et tous.

Ils vous convient à la cérémonie des vœux

**Vendredi 9 janvier à 19h
à l'Espace culturel Boris Vian**